



**PARKGEST**  
PARTICIPATIONS & GESTION DE PARKINGS

Parkgest Service SA  
Place du Molard 3  
CP 3523 - CH 2111  
Genève 3

T. +41 22 310 01 30  
info@parkgest.ch  
www.parkgest.ch

**EVOLUTION+**  
QUARTIER DE L'ÉTANG

## GAREZ VOTRE VÉHICULE CONFORTABLEMENT DANS LE DISTRICT, L'UN DES PARKINGS MODERNES ET SÉCURISÉS DU QUARTIER DE L'ÉTANG

Lecture de  
plaque

Le parking Le District est doté de **435 places voitures et 126 places motos**. Celles-ci sont intégralement **mutualisées**, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas attribuées de manière nominative aux résidents. Ceci permet une utilisation optimale des surfaces de stationnement mais également une grande flexibilité pour le résident qui peut à tout moment décider, moyennant préavis, de résilier son abonnement sans devoir modifier le bail de son logement.

Guidage &  
localisation  
du véhicule

Le parking, ouvert 24h/24, est doté des dernières technologies en matière de stationnement, notamment l'accès au parking sur la base de la plaque minéralogique, la signalisation de la disponibilité des places et la localisation du véhicule en cas d'oubli.

Bornes de  
recharge  
électrique

Quelques avantages du parking:

- **Confort** : places larges (2.65 mètres) ;
- **Présence** : rondes quotidiennes par un contrôleur sur site ;
- **Dématérialisation** : entrée et sortie du véhicule sur la base de sa plaque minéralogique ;
- **Sécurité** : fermeture de la barrière et de la porte d'entrée après passage du véhicule ; vidéosurveillance 24h/24 ;
- **Résolution d'incidents** : caméras couvrant toutes les places et permettant de résoudre d'éventuels incidents de parcage ;
- **Electromobilité** : bornes de recharge électrique à disposition.

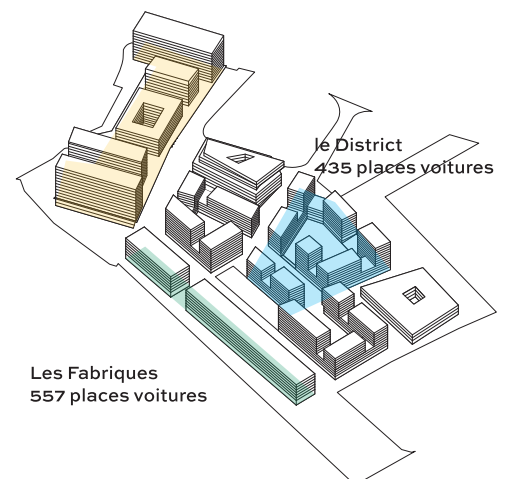
Surveillance  
24/24

### Obtention de l'abonnement pour le parking

Vous pourrez faire votre demande d'abonnement lors de la conclusion du bail de votre logement auprès de la régie ou lors de l'achat de votre appartement auprès de Magnolia Immobilier.

Une seule demande est acceptée par logement. Celle-ci sera transmise par la régie à Parkgest qui vous contactera pour vous notifier de l'issue. En cas de réponse favorable, un abonnement n'est valable que pour un seul véhicule.

Les personnes à mobilité réduite sont invitées à mentionner ce fait lors de la demande d'abonnement afin que Parkgest Services puisse leur trouver une solution de stationnement le plus près possible de leur logement.



### Grille tarifaire (TTC)

Abonnement Voitures 24\*7 pour Résidents :

**CHF 200.-** par mois

Abonnement Motos 24\*7 pour Résidents :

**CHF 44.-** par mois